

Corinne Clerissi

Née le 09 02 1963 à Nice

Je suis directrice d'un campus des métiers et des qualifications en région Sud.

Mon activité professionnelle est principalement tournée vers la formation initiale et continue et le montage de projets innovants pour la formation tout au long de la vie.

Je collabore ainsi avec des acteurs variés tels que : le tissu économique régional, le monde institutionnel, les donneurs d'ordre, l'enseignement supérieur et secondaire.

J'ai commencé la pratique du hockey en 1973 suite à la découverte de ce sport à l'école élémentaire dans le cadre de L'USEP.

Après avoir débuté- ma carrière sportive à Nice, j'ai joué à Antibes en Elite salle et en N1 Gazon. J'ai ensuite poursuivie à l'ES Villeneuve Loubet ou en tant que joueuse entraîneur, j'ai construit une équipe de jeunes filles qui a débuté en N3 pour atteindre l'Elite salle. J'ai ensuite entraînée le Club de Nice en N1 et Elite gazon Homme, puis l'équipe salle homme du COR Cannes.

J'ai pendant 8 ans gérée l'ETR de la Côte d'Azur ayant en charge la catégorie U 16 garçons et U12. J'ai également entraînée les sélections U 14 et U 16 filles durant 4ans.

J'ai obtenu mon BEES 2° option Hockey en 1997

J'ai été arbitre international durant 8 ans ayant officié en coupe d'Europe jeune, en coupe des Alpes et en coupe d'Europe des clubs (en salle et Gazon).

Je suis devenue bénévole dirigeante en 1983 au sein du Comité Côte d'Azur en charge de la commission féminine puis en qualité de trésorière de 1987 à 2016. J'ai été élue à la présidence de la ligue en 2017.

Je suis devenue membre du comité directeur de la FFH en 1997 sous la mandature de Georges Causse.

J'ai poursuivie sous la mandature de Yves Renaud d'abord en qualité de Présidente de la CNJA, puis lors de sa deuxième mandature, je suis devenue Vice-Présidente en charge de la zone Paris.

J'ai participé avec Yves Allanic à la mise en place de la double licence.

J'ai été membre du comité directeur lors de la première mandature d'Olivier Moreau.

Durant ce mandat j'ai informé la FFH des nombreux avantages de devenir centre de formation.

La FFH mise sur son Académie du Hockey centre de formation innovant et à distance.

Cette Académie doit également permettre à la FFH un retour sur investissement et même générer des profits.

Les modalités de financement de la formation sont en grande mutation suite à la promulgation de la Loi travail. Mon expérience professionnelle dans ce domaine me permettra d'en faire bénéficier la FFH.

De nombreux programmes de financement régionaux, nationaux et européen pourraient être mobilisés sur ce thème.

C'est pourquoi, je suis disposée à mettre mon expérience professionnelle dans ce domaine au service du hockey et de la fédération.